

## COMMENT FONCTIONNE LE PARTENARIAT LOCAL DE PREVENTION?

- Vous remarquez quelque chose d'anormal ou vous êtes témoin d'un événement?  
Contactez la police.
- Après évaluation de votre communication, il sera décidé si le PLP sera mis en route.  
Si oui, cette démarche s'accomplira en temps réel par le biais d'un moyen de communication préétabli (SMS, message vocal, text-to-voice,...).
- Le PLP est également utilisé pour la diffusion de messages non urgents, comme par exemple les messages de prévention ou de feedback. Cette diffusion s'effectue également en utilisant un moyen de communication convenu à l'avance.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour plus d'informations relatives au dispositif PLP, il vous est toujours possible de consulter le site Internet du Service public fédéral Intérieur ([www.besafe.be](http://www.besafe.be)) ou celui du Centre d'expertise PLP ([www.bin-plp.be](http://www.bin-plp.be)).

Il vous est également toujours possible de vous adresser à votre commune ou police locale dont les coordonnées figurent ci-dessous.



**Centre d'expertise**  
Partenariat Local de Prévention



Service public fédéral  
Intérieur



### Sécurité et sentiment de sécurité

Il s'agit là de deux concepts qui, à juste titre, constituent une priorité absolue dans notre société. Chacun peut contribuer à la réalisation de cet objectif dans son propre cadre de vie et/ou de travail en créant un **PLP** ou en y participant (**P**artenariat **L**ocal de **P**révention).

## PARTENARIAT LOCAL DE PREVENTION (PLP) : DE QUOI S'AGIT-IL ?

Un accord de collaboration structuré entre citoyens - indépendants - entreprises, la police et les autorités administratives, et reposant sur trois piliers :

- **Participation :**

Les membres participent en contribuant à renforcer la sécurité dans leur propre cadre de vie et/ou de travail.

- **Communication :**

Echange d'informations s'appuyant sur un plan de communication préétabli.

- **Prévention :**

Empêcher la criminalité en exploitant une approche intégrale en termes de prévention.

## PROMOUVOIR LA COHESION SOCIALE

- Dans les zones résidentielles, les quartiers ou communes où un PLP s'est mis en place, la solidarité et le sentiment de cohésion se voient renforcés. Les habitants d'un quartier et/ou les indépendants déclarent se sentir "bien en sécurité".

Entre voisins et avec la police et les autorités, il y a eu communication et concertation.

La vie en société qui s'articule autour de l'aspect sécurité ainsi qu'une autonomie croissante sont autant d'éléments commençant à devenir réalité.

- Les voisins (indépendants) se sentent bien grâce à la collaboration supplémentaire avec le co-voisin (co-indépendant), la police et les autorités.

Cette collaboration est perçue comme une pratique de bon voisinage.

- L'individualisme et les comportements égocentriques sont infléchis dans le sens du civisme et de l'engagement social.

## EFFET MOTIVANT

- Le PLP fonctionne 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

- Chacun peut y participer sans le moindre risque.

- L'échange d'informations entre les membres d'un PLP et la police repose sur une communication à deux voies.

- Le PLP stimule la philosophie de prévention et entend rétablir le sentiment de sécurité.

- Objectif ultime : davantage de solidarité et moins de criminalité et de nuisances.